

**MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL EXÉCUTIF
SÉANCE DU 17 MAI 2000
TENUE À QUÉBEC
À 11 H 00
SOUS LA PRÉSIDENCE DU
VICE-PREMIER MINISTRE
MONSIEUR BERNARD LANDRY**

Membres du Conseil exécutif présents :

Arseneau, Maxime	Ministre délégué au Tourisme Ministre responsable de la région de la Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine
Baril, Gilles	Ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse Ministre responsable du Loisir, du Sport et du Plein Air
Baril, Jacques	Ministre délégué aux Transports Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec
Beaudoin, Louise	Ministre des Relations internationales Ministre responsable de la Francophonie Ministre responsable de la Charte de la langue française
Bégin, Paul	Ministre de l'Environnement Ministre du Revenu Ministre responsable de la région de la Capitale nationale
Boisclair, André	Ministre de la Solidarité sociale
Brassard, Jacques	Ministre des Ressources naturelles Leader parlementaire du gouvernement Ministre responsable de la Réforme parlementaire Ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean Ministre responsable de la région de la Côte-Nord
Cliche, David	Ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux Ministre responsable de la région de Laval
Facal, Joseph	Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes Ministre responsable de la région de l'Outaouais
Goupil, Linda	Ministre de la Justice Ministre responsable de la Condition féminine Ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches

Harel, Louise	Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole Ministre des Affaires municipales et de la Métropole Ministre responsable des Aînés Présidente du Comité ministériel des affaires régionales et territoriales Ministre responsable de la région de Montréal
Landry, Bernard	Vice-premier ministre Ministre d'État à l'Économie et aux Finances Ministre de l'Industrie et du Commerce Ministre des Finances Président du Comité ministériel de l'emploi et du développement économique Ministre responsable de la région de l'Estrie
Léger, Nicole	Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance
Lemieux, Diane	Ministre d'État au Travail et à l'Emploi Ministre du Travail Ministre responsable de l'Emploi
Maltais, Agnès	Ministre de la Culture et des Communications
Marois, Pauline	Ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux Ministre de la Santé et des Services sociaux Ministre de la Famille et de l'Enfance Présidente du Comité ministériel du développement social Ministre responsable de la région de la Montérégie
Ménard, Serge	Ministre de la Sécurité publique
Perreault, Robert	Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Rochon, Jean	Ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie
Trudel, Rémy	Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

RAPPORT SUR LES SUITES À DONNER AUX AVIS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION SUR CERTAINS CONTRATS EN COURS LE 4 JUIN 1999

Le ministre du Revenu présente un rapport sur les suites à donner aux avis de la Commission d'accès à l'information sur certains contrats en cours le 4 juin 2000 en vertu de l'article 3 de la Loi concernant certains contrats du ministère du Revenu.

Décision numéro : 2000-134**Le Conseil des ministres décide :**

de prendre acte du rapport du ministre du Revenu sur les suites à donner aux avis de la Commission d'accès à l'information sur certains contrats en cours le 4 juin 1999 en vertu de l'article 3 de la Loi concernant certains contrats du ministère du Revenu.

EXAMEN DE L'OPPORTUNITÉ DE PRIVATISER LA SOCIÉTÉ INNOVATECH DU GRAND MONTRÉAL

Le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, en son nom et au nom de la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, soumet une note portant sur l'examen de l'opportunité de privatiser la société Innovatech du Grand Montréal.

Décision numéro : 2000-135**Le Conseil des ministres décide :**

- 1- de prendre acte de la note du ministre d'État à l'Économie et aux Finances et de la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole et portant sur l'examen de l'opportunité de privatiser la Société Innovatech du Grand Montréal;
- 2- de prévoir un représentant du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie sur le groupe de travail qui examinera l'opportunité de privatiser la Société Innovatech du Grand Montréal.

PROJET D'ENTENTE-CADRE ET PROJET DE DÉCLARATION DE COMPRÉHENSION ET DE RESPECT MUTUEL AVEC LE CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI (RÉF. : 2000-0084)

Les membres du Conseil des ministres prennent connaissance d'un mémoire daté du 26 avril 2000, soumis par le ministre délégué aux Affaires autochtones et portant sur un projet d'entente-cadre et un projet de déclaration de compréhension et de respect mutuel avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni. Ce mémoire vise l'approbation du projet d'entente-cadre convenu avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, projet d'entente-cadre qui précise le cadre de négociation et les sujets qui seront abordés en priorité par les parties afin de conclure des ententes sectorielles. Ce projet d'entente-cadre est complété par un projet de déclaration de compréhension et de respect mutuel en vertu de laquelle les parties déclarent leur volonté de résoudre leurs différends par la discussion et la négociation, et ce, dans le respect de la culture et des valeurs réciproques.

Décision numéro : 2000-136**Le Conseil des ministres décide :**

à la suite du mémoire daté du 26 avril 2000, soumis par le ministre délégué aux Affaires autochtones et portant sur un projet d'entente-cadre et un projet de déclaration de compréhension et de respect mutuel avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (réf. : 2000-0084),

d'adopter le décret proposé par le ministre délégué aux Affaires autochtones concernant la signature d'une entente-cadre et d'une déclaration de compréhension et de respect mutuel entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la Première Nation Abitibiwinini.

MISE EN PLACE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES (RÉF. : 2000-1613)

Le ministre des Finances propose un décret concernant la mise en place du programme de financement des petites entreprises. Ce programme offre des garanties de prêt d'un montant maximal de 100 k\$ et s'adresse aux entreprises nouvelles ou à celles en opération depuis moins de trois ans et ayant un chiffre d'affaires de moins de 1 M\$.

Monsieur Landry explique que ce programme de financement des petites entreprises a été annoncé lors du Discours du budget. Il explique, par la suite, brièvement le programme proposé. Monsieur Trudel fait remarquer que les centres locaux de développement se plaignaient qu'il n'y avait pas suffisamment d'opportunités pour investir dans les petites et moyennes entreprises. La mise en place de ce programme leur offrira maintenant cette possibilité. Madame Maltais suggère que soit dressé un bilan de l'application de ce programme dans un an.

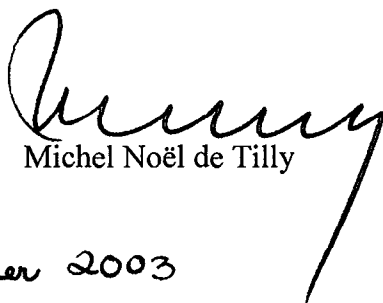
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA SÉLECTION DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS (RÉF. : 2000-1592)

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration soumet un mémoire daté du 17 mai 2000 et portant sur le programme des immigrants investisseurs : modifications au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Ce mémoire propose l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers qui a été publié préalablement à la Gazette officielle du Québec. Le projet prévoit que le ressortissant étranger qui demande un certificat de sélection, à titre d'investisseur, doit déposer auprès du ministre une convention d'investissement signée avec un courtier ou une société de fiducie.

Monsieur Perreault indique que ce règlement a déjà été publié préalablement et que les modifications que l'on se propose d'y apporter sont mineures. Il signale que les courtiers en valeurs mobilières se plaindront de ces changements, car leurs honoraires seront diminués. Il termine en mentionnant que ces activités seront encadrées par une filiale d'Investissement-Québec.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 12 H 45

Approuvé par :



Michel Noël de Tilly

Le : 10 février 2003